

Lundi 22 juin 2020

Intervention du Président Laurent SOMON

Ouverture de la session - réunion plénière

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames, Messieurs,

Nous ouvrons aujourd'hui la session du compte administratif 2019. Nous sommes réunis dans des locaux inhabituels, ceux mis à disposition par la Région, dans une configuration inhabituelle, celle de la distanciation physique qui nous rappelle à chaque instant à quel point le danger sanitaire toujours présent modifie encore nos vies quotidiennes.

Cette session marquera symboliquement le changement majeur de contexte auquel nous sommes confrontés : je vous proposerai de constater les résultats de la collectivité pour l'année 2019, mais aussi et surtout, de nous appuyer sur ces résultats qui témoignent d'une gestion responsable pour adopter un vaste plan de relance pour notre département.

Mais avant d'aborder ces enjeux de « l'après », permettez moi tout d'abord, comme je l'ai fait lors de la session du 18 mai dernier, d'adresser toutes mes pensées, émues et chaleureuses, à ce qui sont les plus durement touchés par cette crise : ceux qui ont été malades, ont perdu un proche, mais également ceux qui subissent déjà les conséquences économiques et sociales de l'arrêt d'une partie de notre économie pendant plusieurs semaines.

Je veux également remercier, à nouveau, tous ceux qui se sont mobilisés pendant cette crise pour faire face à l'urgence, apporter de l'aide aux plus fragiles ou assurer la continuité de nos services publics et des activités essentielles de notre économie : médecins, équipes soignantes, professionnels de l'aide aux personnes âgées, handicapées, à la protection de l'enfance, mais aussi agents d'entretien, employés des supermarchés, livreurs, équipes de production des denrées alimentaires ou des équipements sanitaires indispensables. Ce sont, le plus souvent, les emplois non qualifiés, les moins rémunérés, qui ont été en première ligne sur le terrain. Je leur adresse solennellement, au nom du Département, mes plus chaleureux remerciements.

Nous vivons actuellement une période qui marquera durablement notre quotidien, nos habitudes, nos environnements de vie. La crise a remis en question nos certitudes et nos habitudes : Les certitudes d'un monde où la science et la technique sont garantes du progrès, de la sécurité des personnes et de sa primauté sur la conduite du monde. Les habitudes qui nous font oublier l'écosystème dans lequel nous vivons et où le plus petit (le corona virus) peut déterminer des comportements que nous n'avions jamais supposé pouvoir accepter.

Ce vécu de l'inédit doit tous nous pousser à l'humilité, et à une prise de conscience de l'impérieuse nécessité de faire évoluer structurellement nos modes de vie. Il nous faut, plus que jamais, anticiper, préparer et traiter des difficultés de cette nature et définir ensemble quelles réponses de court, moyen et long terme nous pouvons proposer, dans une stratégie de résilience psychologique, économique, sociale, mais aussi environnementale et écologique.

La résilience, au sens propre, en physique, désigne la capacité d'un corps à absorber un choc. Pour notre collectivité, la résilience, aujourd'hui,

- c'est d'affronter cette période difficile avec sérénité, forts de nos atouts et de notre gestion responsable ;
- c'est de faire preuve d'inventivité et de solidarité pour fabriquer des solutions sur-mesure à des problèmes nouveaux ;
- c'est aussi de faire de cette crise une opportunité, tant elle est un déclencheur, un accélérateur de transition, tant elle peut précipiter des évolutions positives qui étaient souvent amorcées ou identifiées comme nécessaires mais n'étaient pas du tout ou pas pleinement mises en œuvre.

Pendant ces temps troublés, je crois fondamentalement au caractère indispensable de nos institutions locales.

Alors que les Départements et les communes étaient pointés du doigt comme coûteux, mauvais gestionnaires, et, par conséquent, quasiment à supprimer, la crise, et il y a un peu plus d'un an l'autre crise, celles des gilets jaunes, a montré à quel point nos institutions locales de proximité sont indispensables, irremplaçables et centrales, par leur connaissance fine de la réalité des territoires et par leur capacité à agir vite, de manière concrète et opérationnelle auprès des habitants.

La velléité de supprimer les Départements ne date que d'il y a 6 ans ; elle semble pourtant aujourd'hui totalement anachronique. En se retournant sur les trois derniers mois, peut-on imaginer que cette crise ait pu être gérée sans les Départements ? Qui, mieux que le Département, aurait assuré la veille auprès des plus fragiles, se serait porté garant de l'homogénéité de la distribution des masques, serait venu en aide aux

collégiens privés d'ordinateurs ou aux producteurs locaux privés de débouchés ? Qui, aujourd'hui, mieux que le Département, pourrait assurer une présence de proximité auprès de ceux, habitants et partenaires, qui en ont le plus besoin ?

Les Départements, dont nous fêtons cette année les 230 ans d'existence, sont sortis de cette crise considérablement légitimés, renforcés, tant ils ont répondu présent. Nous ne pouvons, dans cette assemblée, que nous en féliciter. Il nous faut pourtant être conscients du défi exceptionnel que nous devons relever : défi économique, défi environnemental, défi social, défi sociétal. C'est de notre capacité à apporter des réponses à la hauteur de ces enjeux que dépendra l'avenir de nos enfants. Qu'aurions nous pu faire aujourd'hui si nous n'avions pas entrepris depuis 2015 les efforts nécessaires aux nouvelles conditions imposées par l'État ? J'ose espérer que nos oppositions sauront enfin reconnaître que nous avons raison.

Le premier des enjeux, c'est celui de la crédibilité des institutions et de l'action publique : une crise comme nous venons d'en vivre peut encore ébranler une confiance des citoyens dans les institutions publiques qui était déjà entachée, si les acteurs publics que nous sommes agissent en ordre dispersé et n'apportent pas les bonnes réponses à des questions parfois vitales. Elle peut également, au contraire, renforcer la confiance en l'action publique si nous savons unir nos forces pour répondre aux besoins des citoyens et de la Nation.

A cet égard, on ne peut que souligner l'efficacité de la gestion de crise des institutions dans la Somme au cours des dernières semaines : services de l'État, collectivités, Département avec la Région, Département avec les communes, Département avec les autres partenaires, nous avons su

coordonner nos actions sur des sujets stratégiques comme la distribution de masques ou la réouverture des services. Cela n'a pas toujours été simple, mais nous pouvons nous satisfaire d'avoir montré une image positive et surtout une présence efficace pour les habitants.

Sur ce point, l'enjeu de l'après sera de pérenniser une coordination Etat – collectivités qui a très bien fonctionné. Ce sera également de permettre aux collectivités d'agir de manière plus souple et plus simple, pour plus d'efficacité au service des territoires : à chaque fois que c'est possible, les collectivités doivent pouvoir expérimenter, déroger, agir immédiatement sans attendre la réunion de « commissions théodules » encore trop nombreuses. Le Président de la République l'a dit lors de son allocution du 14 juin : « *Tout ne peut pas être si souvent décidé à Paris* ». Espérons que ce nouveau chapitre annoncé des relations entre l'État et les collectivités débouche rapidement sur de réelles évolutions concrètes et significatives, et non sur des rustines et déceptions, comme si souvent au cours de ces dernières années. Sur le social, le médico-social, sur l'aide aux commerces locaux, l'attractivité des centres bourgs, le tourisme, la culture, sur tout ce qui touche au bien vivre ensemble au niveau local, le Département de la Somme est prêt à prendre toutes ses responsabilités et à jouer un rôle encore plus important dans les solidarités sociales et territoriales.

En attendant ces évolutions, que nous appelons de nos vœux depuis plusieurs années, j'ai souhaité aller jusqu'au bout de nos capacités juridiques et budgétaires pour répondre à l'enjeu immédiat qui est pour nous, au niveau local, d'impulser la reprise pour que la Somme sorte de cette crise plus forte, plus solidaire, plus dynamique. Pour cela, je vous propose d'y répondre en adoptant, dans le cadre de cette session, **un vaste plan de relance**, destiné à faire face à l'urgence économique et

sociale, bien entendu, mais aussi à impulser, accélérer et accompagner les transitions vers un « vivre autrement » :

- un meilleur « vivre ensemble », dans lequel personne n'est laissé au bord du chemin,
- un « vivre local », plus respectueux de notre environnement, dans lequel nous saurons reconnaître et valoriser ce qui se passe à côté de chez nous, redécouvrir nos richesses locales, plutôt que d'aller chercher notre bonheur ailleurs.

Pour que ce plan de relance soit significatif et ambitieux, nous avons pu, grâce à nos efforts des années passées, grâce à notre gestion responsable et rigoureuse, recréer les marges budgétaires pour dégager une enveloppe de 50 millions d'euros tout en conservant encore la solidité nécessaire pour affronter la période difficile qui s'annonce. Alors que nous voterons, dans le cadre de cette session, le compte administratif 2019 avant de nous prononcer sur ce plan de relance, je suis particulièrement fier du travail accompli ces 5 dernières années par les élus et les services du Département pour arriver à ce résultat :

- nous avons pris des décisions difficiles,
- avons fait l'effort de nous adapter à un nouveau contexte,
- avons modernisé et reconfiguré nos actions pour délivrer un niveau de service toujours meilleur tout en améliorant les ratios budgétaires de la collectivité.

Ceux qui nous ont critiqués, voire moqués, accusés de « cagnottage compulsif », à une époque où une telle crise n'était pas dans les esprits, doivent aujourd'hui reconnaître que notre collectivité est maintenant suffisamment solide pour affronter la période actuelle avec sérénité, et s'en féliciter.

Le plan de relance de 50 millions d'euros que nous vous proposons consiste à agir massivement et immédiatement pour la Somme, en activant à la fois le soutien de la demande par l'augmentation du pouvoir d'achat et le soutien de l'offre par l'aide apportée aux acteurs économiques et au partenarial local. Par ce plan, nous apportons une réponse sur trois aspects complémentaires :

En agissant pour une « Somme solidaire », en premier lieu.

La crise a mis en lumière l'urgence d'agir pour les personnes âgées, en situation de handicap et les enfants protégés, ainsi que pour les professionnels qui leur viennent en aide.

Pour que tous les professionnels voient leur mobilisation exceptionnelle pendant la crise récompensée, nous proposons de verser une prime à tous ceux qui auront été oubliés par l'État, qui a multiplié les annonces sur ce sujet sans à ce jour y avoir apporté de traduction concrète.

Dans la poursuite des « solidarités sociales » que nous promouvons depuis 2015, nous continuerons à mettre la personne au cœur des dispositifs :

- en améliorant encore la vie des personnes âgées et handicapées, en établissement ou à domicile, en leur apportant plus d'attention ;
- en agissant concrètement pour proposer un emploi aux bénéficiaires du RSA et en augmentant nos aides d'urgence dans le contexte de la crise, en leur donnant de l'espoir ;
- en offrant aux collégiens un environnement de travail optimal, notamment sur le numérique, en leur rassurant sur leur avenir.

Nous agissons, ensuite pour une « Somme dynamique ».

Notre Département est riche d'un tissu de partenaires qui font vivre nos territoires : communes, artisans, commerçants, acteurs du tourisme, de la culture ou du sport, sont autant d'acteurs indispensables à la vie de nos villes, de nos villages, de nos bourgs-centres. Ces acteurs sont souvent

durement touchés par l'arrêt partiel ou temporaire d'une partie de l'économie. Nous devons activer les solidarités territoriales pour leur venir en aide, sous peine d'en voir disparaître certains.

C'est pourquoi :

- nous leur permettrons de bénéficier de fonds d'urgence ;
- nous aiderons les commerçants à se moderniser pour qu'ils s'adaptent aux nouvelles habitudes des consommateurs ;
- nous valoriserons les circuits courts et les produits locaux,
- et, enfin, nous serons toujours aux côtés des communes pour les aider à réaliser leurs projets, et ainsi améliorer l'environnement de vie des habitants tout en soutenant l'activité des entreprises locales.

Dans le cadre de ces solidarités sociales et territoriales, les 13 000 cartes pré-payées à dépenser dans la Somme que nous remettrons aux professionnels de l'aide, symbolisent la volonté du Département dans ce plan de relance : augmenter le pouvoir d'achat, permettre à nos habitants de découvrir ou redécouvrir la qualité de nos restaurants, de nos sites culturels et de loisirs, tout en impulsant la reprise de l'activité pour ces secteurs.

Nous agirons, enfin, pour une « Somme verte et vertueuse ».

Cette crise nous a montré à quel point le respect et la préservation de notre environnement étaient précieux. Nous avons découvert, ces dernières semaines, par contrainte ou par envie, de nouvelles manières de nous déplacer, de nouvelles activités culturelles et de loisirs de proximité ; nous avons perçu toutes les vertus d'un environnement plus tranquille et moins carboné.

Alors que l'activité revient plus ou moins à la normale, il est de notre devoir d'accompagner les transitions pour que ces vertus perdurent au-delà de la période exceptionnelle et améliorent durablement notre quotidien :

déplacements à vélo, covoiturage, modification des habitudes de travail de l'administration, promotion de nos innombrables atouts touristiques, nous investirons massivement pour que les habitants de la Somme et d'ailleurs profitent d'un département plus vert et plus vertueux autour de la Vallée idéale.

Vous l'aurez compris, forts depuis 5 ans d'une gestion responsable et rigoureuse, nous entendons aujourd'hui poursuivre et amplifier les orientations mises en place depuis 2015 en faveur des solidarités sociales et territoriales dans le cadre de ce plan de relance massif et ambitieux, pour faire de la Somme un territoire solidaire, dynamique et vertueux.

En étant, aujourd'hui et demain, à la hauteur d'enjeux inédits, en répondant présent en proximité auprès de nos habitants et de nos partenaires, en montrant qu'il compris les mutations de notre société et qu'il est prêt à les accompagner, en faisant de cette crise une opportunité, le Département sort encore renforcé et légitimé comme l'acteur de proximité, moderne, efficace, dont l'action est indispensable auprès des territoires et des habitants.

Avant de vous donner la parole et de débiter l'étude des rapports de cette session, je souhaite, enfin, m'adresser aux agents des services départementaux qui ont fait preuve, ces trois derniers mois, d'une mobilisation exemplaire. Que ce soit pour venir en aide aux plus fragiles, pour venir en renfort des partenaires durement touchés, comme le CHU, les EHPAD ou les maisons d'enfants, pour livrer des masques ou pour

assurer en ligne arrière l'adaptation de nos ressources humaines ou de notre commande publique à ces circonstances exceptionnelles, nos agents ont répondu présents. Chaque fois que nous avons sollicité des volontaires, nous avons eu bien plus de candidatures que de besoin ; nous avons également pu faire revenir l'activité rapidement à la normale depuis quelques semaines grâce au volontarisme et à l'engagement de chacun. A tous, permettez-moi d'adresser, au nom de l'assemblée départementale, mes plus sincères et chaleureux remerciements.